



ambition pour la biodiversité

**BIODEV
2030**



**BIODEV2030 GABON
[2021153]
PHASE 1 –
Pré-identification des
secteurs les plus
impactant sur la
biodiversité au Gabon**

Synthèse – 16 août 2021



Dans le cadre du projet multi-pays BIODÉV2030 et en vue de la formulation d'engagements volontaires du secteur privé en matière de biodiversité, notamment dans le cadre de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique, ce rapport pré-identifie les secteurs les plus impactants sur la biodiversité au Gabon. Il correspond à la première phase du projet.

A partir de sept secteurs formels impactant la biodiversité du Gabon, la sélection des secteurs prioritaires pour des engagements volontaires s'est effectuée progressivement en utilisant une série de critères, qui furent pondérés puis agrégés afin d'arriver à une pré-identification de trois secteurs prioritaires. Pour ce faire, deux approches ont été utilisées qui se déclinent en cinq étapes.

1. Identification de sept secteurs de l'économie formelle à analyser

Parmi les quarante-quatre secteurs d'activités au Gabon, **sept secteurs** considérés impactant sur la biodiversité ont été retenus : l'exploitation forestière, le pétrole et le gaz, l'agriculture, les mines, la pêche, les infrastructures de transport et les infrastructures liées à l'urbanisation. Dans ce cadre, les activités informelles ont été retirées de l'analyse car, par définition, elles ne sont pas susceptibles de prendre des engagements en tant que tel : les acteurs ne sont pas organisés (leur activité est diffuse, éparse, isolée, peu préhensible) et leurs activités échappent parfois aux dispositions réglementaires. Par ailleurs, les données et statistiques sur l'économie informelle sont incomplètes et ne peuvent être exploitées. Ceci n'exclut pas qu'elles puissent être appréhendées ou ciblées par des engagements pris par ailleurs par l'Etat ou d'autres secteurs.

2. Identification de l'impact de sept secteurs sur les écosystèmes

L'**impact des secteurs sur la biodiversité** a d'abord été évalué en identifiant les menaces (ou pressions) exercées par chaque secteur sur les cinq principaux écosystèmes du Gabon : les forêts, les savanes, les fleuves et annexes hydrauliques, les mangroves et le milieu marin. L'**intensité des impacts** a ensuite été évaluée sur la base d'une revue de littérature et d'avis d'experts, en fonction de l'importance des écosystèmes affectés pour la biodiversité mondiale, du niveau de réponses politiques à l'œuvre pour limiter ces impacts et du potentiel de croissance économique du secteur à l'horizon 2030. Ces éléments déterminants ont été pris en compte afin d'inciter les décideurs à adopter une vision prospective pour sélectionner les secteurs avec lesquels travailler. **La capacité des secteurs à atténuer ces impacts** (le potentiel d'abattement des menaces) a enfin été estimée en fonction de la capacité d'organisation des secteurs, leur capacité d'investissement et leur capacité d'influence.

Cette deuxième étape a permis de générer **des schémas explicatifs** qui facilitent la compréhension de l'impact direct ou indirect des sept secteurs économiques sur les écosystèmes et la biodiversité gabonaise.

3. Approche 1 : classement des secteurs en fonction des écosystèmes qu'ils impactent

La priorisation des services est basée sur le nombre d'écosystèmes impactés par chaque secteur, selon le nombre d'écosystèmes impactés pondéré en fonction de leur importance pour la biodiversité mondiale, et selon le degré de protection de ces écosystèmes au Gabon. Cette analyse a permis de faire émerger les tendances suivantes :

L'agriculture est le secteur qui impacte le plus intensément le plus d'écosystèmes (les savanes, les fleuves et annexes hydrauliques et potentiellement les forêts). Dans le cadre de la transition économique de l'après-pétrole, l'agriculture industrielle intensive (principalement pour le palmier à huile et l'hévéa) est amenée à se développer, et ce développement est soutenu par les politiques publiques du pays.

L'agriculture, les mines et l'exploitation forestière sont les secteurs les plus impactants sur les écosystèmes d'importance mondiale pour la biodiversité, à savoir les écosystèmes forestiers particulièrement bien conservés au Gabon, les fleuves et annexes hydrauliques qui accueillent de nombreuses espèces à distribution restreinte. Le Gabon a une responsabilité particulière vis-à-vis de ces deux écosystèmes et leur biodiversité, mais il convient de ne pas non plus négliger l'importance des mangroves, des savanes et du milieu marin.

L'analyse montre que **l'agriculture, les mines et l'hydroélectricité** impactent les écosystèmes terrestres les moins bien protégés, tandis que le **pétrole et la pêche** impactent les écosystèmes marins et littoraux dont la protection est encore récente.

4. Approche 2 : classement des secteurs à partir de différentes métriques de biodiversité

Une seconde série de classements a été obtenue au travers de onze critères d'impact pertinents pour la priorisation : les Hautes Valeurs de Conservation (HVC) terrestres, le taux de déforestation brute, les habitat forestiers prioritaires, les habitats littoraux et marins prioritaires, la vulnérabilité à l'horizon 2085 établie par le CIRAD, la métrique STAR développée par l'UICN, les espèces prioritaires hors-STAR, les aires protégées, les services écosystémiques hydrauliques, les enjeux soulevés par la société civile d'après une revue de presse, et un questionnaire envoyé aux acteurs. Les secteurs ont été classés pour chaque critère, avant qu'une pondération multicritère, établie en fonction de la récurrence observée des secteurs au sein de chaque critère, ait permis de faire ressortir les secteurs des **mines**, de **l'agriculture** et de la **foresterie** comme étant les secteurs le plus souvent prioritaires, et par déduction ceux avec le plus d'impacts sur la biodiversité.

5. Combinaison des deux classements et présélection des secteurs avec lesquels viser des engagements volontaires

Les mines, l'agriculture et la foresterie ont été classés comme prioritaires dans les deux approches de classement. Ce sont les secteurs les plus impactant, à la fois historiquement et à l'avenir, et les plus à même d'atténuer leurs impacts sur la biodiversité au Gabon. Du fait des engagements déjà pris par le secteur forestier, il est recommandé de travailler en priorité avec les secteurs **des mines et de l'agriculture** qui pourraient jouer un rôle important dans la diversification économique du Gabon, tout en étant moins règlementés en termes de biodiversité à ce jour. Au contraire, le secteur forestier est déjà en mesure de mieux maîtriser ses impacts et contraint par un cadrage réglementaire établi et bien connu des acteurs.

Les concessionnaires forestiers étant présents sur une grande partie du territoire national, il convient notamment de les associer à la formulation des engagements des secteurs miniers et agricoles car ceux-ci auront certainement des incidences sur l'exploitation forestière. De fait, il convient de ne pas négliger le potentiel d'engagements multisectoriels dédiés à des défis prioritaires pour la biodiversité du Gabon.

Figures

1. Propos introductifs 2. Résultats écosystèmes 3. Résultats métriques biodiversité 4. Propos conclusifs 5. Echange et choix des secteurs

Enjeux pour chaque écosystème.

Ecosystèmes →	Forêts	Savanes	Fleuves et annexes hydrauliques	Mangroves	Milieu marin
Secteurs identifiés	Foresterie Mines Agriculture	Agriculture	Foresterie Hydroélectricité Mines Agriculture	Pétrole	Pétrole Pêche artisanale Pêche industrielle
Enjeux	Biodiversité d'importance mondiale Climat Ressources forestières	Biodiversité d'importance nationale	Biodiversité d'importance mondiale Ressources halieutiques	Climat Ressources halieutiques	Biodiversité d'importance nationale Ressources halieutiques

Figure 1 : Illustration récapitulative des critères écosystèmes

Niveau de menace et de protection pour chaque écosystème.

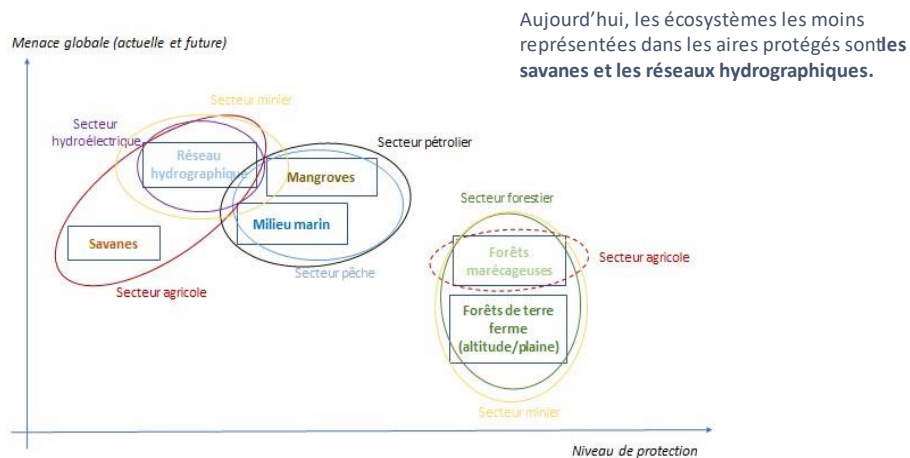


Figure 2 : Illustration des secteurs impactant sur les écosystèmes en fonction de leur niveau de protection et le niveau de menace globale actuelle et future

Pondération multicritères.

Scores

Mines: 16

Agriculture: 15

Foresterie 14

Hydroélectricité: 7

Pétrole: 7

Infrastructures portuaires: 6

Infrastructures liées à l'urbanisation: 1

Habitats prioritaires (national)

- ✓ Agriculture +++
- ✓ Mines +++
- ✓ Hydroélectricité +++
- ✓ Foresterie ++

Habitats prioritaires (international)

Exceptionnalité écologique

- ✓ Foresterie +++
- ✓ Mines +++
- ✓ Agriculture +

Littoral

- ✓ Infrastructures portuaire et de transport +++
- ✓ Pétrole ++
- ✓ Pêche +

Climat

- ✓ Agriculture +++
- ✓ Pétrole ++
- ✓ Hydroélectricité ++

Changements globaux

- ✓ Infrastructures de transport +++
- ✓ Pétrole ++
- ✓ Pêche ++
- ✓ Agriculture ++
- ✓ Mines ++

Espèces prioritaires

- ✓ Agriculture +++
- ✓ Foresterie +++
- ✓ Hydroélectricité ++
- ✓ Pétrole +

Zones protégées

- ✓ Pêche artisanale +++
- ✓ Foresterie +++
- ✓ Mines +++
- ✓ Urbanisation et traitement des déchets

Services écosystémiques

- ✓ Mines ++
- ✓ Foresterie ++

Social

- ✓ Mines +++
- ✓ Agriculture +++
- ✓ Foresterie ++

Figure 3 : Illustration récapitulative de la pondération multicritère des « critères biodiversité »

Propos conclusifs.

OBJECTIF : Pré-identifier les secteurs économiques les plus impactant sur la biodiversité

APPROCHES

Impact et réversibilité

- Par écosystème
- ✓ Par écosystème menacés
- ✓ Valeur des écosystèmes pour la biodiversité mondiale
- Par habitats prioritaires
 - Écosystèmes vulnérables (national)
 - Écosystèmes d'intérêt international
- Par espèces prioritaires
- Par zones protégées
- Par services écosystémiques
- Par une entrée sociale
- ✓ Pondération multicritères

SECTEURS : Mines, Agriculture et Foresterie



Figure 4 : Illustration récapitulative des critères utilisés pour prioriser les secteurs les plus impactant sur la biodiversité au Gabon